



Nations Unies

# Assemblée générale

## AG/SHC/4023

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### Troisième Commission

37<sup>e</sup> séance - après-midi

/...

#### **ÉLIMINATION DU RACISME, DE LA DISCRIMINATION RACIALE, DE LA XÉNOPHOBIE ET DE L'INTOLÉRANCE QUI Y EST ASSOCIÉE (A/66/366-S/2011/584)**

/...

#### **DROIT DES PEUPLES À L'AUTODÉTERMINATION (A/66/172 et A/66/317)**

/...

#### **Suite et fin du débat général**

Mme INGRID SABJA DAZA (Bolivie) ...

La représentante a, en outre, défendu le droit du peuple palestinien d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, reconnu par l'Assemblée générale depuis plus de soixante ans. Elle a exhorté la communauté internationale à ne pas prolonger l'attente de ce peuple et à le reconnaître comme État Membre des Nations Unies de plein droit. Il est grand temps de libérer tous les prisonniers Palestiniens et d'instaurer la paix, a-t-elle déclaré, en appelant à mettre fin aux colonies de peuplement israéliennes sur le sol palestinien, à l'exclusion, à l'exil et à la discrimination.

Mme NADYA RASHEED, Observatrice de la Palestine, a déploré le déni par Israël du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Les droits à la vie, à la sécurité des personnes, à la liberté de mouvement, à un mode de subsistance, à l'éducation, à la propriété, au développement, entre autres, continuent également d'être bafoués quotidiennement sous l'occupation israélienne. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 a lui-même souligné dans son rapport que les colonies israéliennes violaient les droits des Palestiniens et avaient un effet négatif sur les perspectives d'un état viable et souverain.

Mme Rasheed a déclaré que la communauté internationale, y compris les Nations Unies, devaient continuer à demander qu'Israël se conforme à ses obligations en vertu du droit international. Elle a rappelé que la demande d'admission de la Palestine à l'ONU était maintenant devant le Conseil de sécurité. En conclusion, elle s'est félicitée que la Palestine soit devenue membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « une victoire pour le peuple palestinien et un pas dans la bonne direction »

/...

Mme GRETA GUNNARSDÓTTIR (Islande) ...

Par ailleurs, a poursuivi la représentante, « l'Islande tient à contribuer à la réalisation du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination ». Le Gouvernement a soumis une résolution au Parlement portant sur la reconnaissance de la Palestine au niveau national et il appuie l'admission de la Palestine en tant que cent quatre-vingt-quatorzième État Membre des Nations Unies.

M. ABDUL RAZAK SHARIF (Malaisie) a réitéré son appui au droit à l'autodétermination du peuple palestinien et a soutenu les efforts de la communauté internationale pour trouver une solution d'ensemble juste, durable et pacifique au conflit israélo-palestinien. La Malaisie a toujours condamné l'agression militaire continue d'Israël dans les territoires palestiniens occupés. En particulier, le représentant a jugé la colonisation déplorable et illégale au regard du droit international. Il a souhaité que les Palestiniens puissent jouir de leurs droits fondamentaux en tant qu'êtres humains, y compris de leur droit à un État indépendant.

Mme MAISAH MOHAMED A. SOBAlHI (Arabie saoudite) ...

... Mme A. Sobaihi a fait remarquer que le peuple palestinien continuait de subir toutes formes de discrimination raciale, politique, socioéconomique et religieuse. L'aspect le plus odieux, a-t-elle estimé, est la séparation raciale par la construction d'un mur, la politique systématique d'éviction et de déplacement, ainsi que la destruction des sites religieux et archéologiques à Jérusalem et ailleurs.

M. MOHAMMAD ZAREIAN (République islamique d'Iran) ...

Par ailleurs, le droit des peuples à l'autodétermination est un droit inaliénable ancré dans la Charte des Nations Unies. Pas moins de 60 ans après la reconnaissance du droit des Palestiniens à créer un État indépendant, ils sont toujours privés de ce droit naturel, s'est indigné le représentant. « Il est temps que la communauté internationale cesse d'être indifférente et qu'elle se demande jusqu'où elle peut accepter que le sang coule ». Il faut agir collectivement et soutenir la cause palestinienne pour préserver la crédibilité de l'ONU.

/...

M. E.G. SUGAVANAM (Inde) ...

... Le représentant a réaffirmé que l'Inde était inébranlable dans son appui à la lutte du peuple palestinien en vue de l'établissement d'un État indépendant, viable et uni, avec Jérusalem-Est comme capitale, vivant en sécurité côte à côte et en paix avec Israël.

/...

Condamnant le racisme exercé par Israël à l'encontre de la Palestine, M. YOUSEF ZEIDAN, Observateur de la Palestine, a fait remarquer que, depuis 1967, tous les gouvernements israéliens avaient « institutionnalisé des politiques coloniales et d'apartheid » en vue de contrôler le plus de territoires palestiniens possibles. Plus de 500 000 colons juifs ont ainsi été transférés par la puissance occupante dans près de 225 colonies juives construites sur des territoires palestiniens confisqués en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, en violation de la Quatrième Convention de Genève.

Les politiques discriminatoires d'Israël ciblent les Palestiniens dans tous les aspects de leur vie, qu'il s'agisse du logement, de l'eau, de l'électricité, des routes, de l'éducation, de la construction, de la collecte des impôts, du mariage ou de la citoyenneté. L'observateur a dénoncé l'augmentation des attaques de colons juifs contre des civils palestiniens, leurs propriétés et leurs cultures. Il s'est dit particulièrement préoccupé par « les crimes de haine commis lâchement contre des mosquées, des églises et des cimetières palestiniens ».

M. OTHMAN JERANDI (Tunisie) ...

... Il a également lancé un appel en faveur de la libération des peuples encore sous occupation, au premier rang desquels le peuple palestinien, de manière à consacrer les principes de liberté et de justice et à concrétiser l'engagement ferme de la communauté internationale en faveur d'une solution durable au conflit arabo-israélien. La différence ne doit pas justifier la négation ni l'exclusion, a-t-il conclu, mais offrir, bien au contraire, de vastes horizons à la diversité et à l'enrichissement.

M. HAIDER ABULHASSAN (Koweït) ...

... Par ailleurs, le pays a condamné les agissements d'Israël et ses pratiques racistes dans les territoires palestiniens occupés, notamment l'édification d'un mur. Il a appelé à y protéger les lieux saints islamiques.

/...

M. ANDRÉS FIALLO (Équateur) ...

... En outre, le représentant de l'Équateur a réitéré sa solidarité avec le peuple palestinien et a défendu la reconnaissance de son droit à l'autodétermination et à l'établissement d'un État palestinien.

/...

\* \*\*\* \*